



L'éducation, la religion et le droit au Canada: une relation complexe

Conférencière : Dia Dabby



Cette conférence sera également disponible en visioconférence dans la plupart des universités.

**Pour information et inscription :
meunier.h
@uqam.ca**

Mercredi 12 février 2014 - 12h à 13h30 - UQTR : 1222AT

Cette présentation vise à dresser un portrait de la complexité de la religion dans les écoles au Canada. L'auteure postule que les voix des enfants sont rarement entendues à l'intérieur de ces débats judiciaires, malgré le fait que ces décisions judiciaires les concernent directement et principalement. La présentation se déroulera en quatre parties. En premier, l'auteure discutera du partage des compétences sous la Loi constitutionnelle de 1867, afin de saisir les effets sur la protection des minorités historiques. Une seconde partie abordera les situations où s'appliquent la Charte canadienne et la Charte québécoise. Dans un troisième temps, l'auteure s'attardera aux critiques juridiques articulées au sujet du programme d'éthique et culture religieuse au Québec. L'auteure, à travers deux jugements récents, explorera comment (ou si) les enfants participent à ce discours judiciaire. Cette étude permettra de nouer un dialogue entre le programme québécois et les exemples de droit comparé. En conclusion, cette présentation considère et soupèse les défis associés au développement et l'enseignement d'un tel programme.

DIA DABBY

Dia Dabby est doctorante en droit (DCL) à la Faculté de droit de l'Université McGill. Sa thèse s'intitule "Les droits des enfants, la religion et la complexité identitaire" et se concentre sur les écoles primaires et secondaires. Elle argumente que les voix des enfants sont souvent exclues du processus judiciaire lorsqu'il s'agit de question de religion et écoles. Elle est récipiendaire de la bourse doctorale Bombardier du CRSH (2012-2015). Elle détient des diplômes de l'Université McGill (B.A., 2002) et de l'Université de Montréal (LL.B, 2005; LL.M, 2010). Elle a été boursière au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (2009-2010) et Aisenstatd Fellow au Centre de recherche sur le pluralisme juridique et les droits de la personne à l'Université McGill (2010). Elle est membre du Barreau du Québec depuis 2008.